

## Chapitre III – Niveaux et tendances

---

### France PRIOUX

Institut national d'études démographiques

Dans la troisième séance, intitulée « Niveaux et tendances », et organisée par France Prioux (Ined), il s'agissait d'examiner les différentes composantes de la fécondité et leur évolution au cours du temps. Le terme « composantes » pouvait s'entendre aussi bien d'un point de vue strictement démographique (âge, sexe, rang de naissance, durée, intervalle, etc.) que d'un point de vue plus sociologique (milieu social ou niveau d'étude par exemple), temporel (répartition de la fécondité dans l'année, selon les saisons) ou géographique (pays, départements, communes). Plusieurs questions étaient explicitement posées dans l'appel à communication : qu'en est-il de la fécondité différentielle (par milieu social, ou zone géographique) ? La baisse de la fécondité s'est-elle accompagnée d'une atténuation des différences ? Qu'en est-il de la fécondité des hommes ? De la fécondité des immigrés et de leurs enfants ? De la fécondité précoce ? De la fécondité tardive ? Et qu'en est-il de l'infécondité ? Quelles sont les conséquences de la médicalisation des naissances ?

Lors de l'organisation de la séance, nous avons eu la satisfaction de voir la quasi-totalité de ces thèmes couverts par les onze communications de bonne qualité qui ont été présentées, certains textes pouvant même être rattachés à plusieurs thématiques.

1) *La fécondité des hommes* a été comparée à celle des femmes dans la communication présentée par **Fabienne DAGUET** (Insee) et intitulée « La fécondité au masculin en France métropolitaine ». Pour cela, elle utilise les statistiques de l'état civil pour calculer des indicateurs masculins analogues à ceux habituellement calculés uniquement pour les femmes. Indicateur conjoncturel de fécondité, taux de fécondité par âge, âge moyen des pères à la naissance de leurs enfants, âge moyen au premier enfant, descendance finale, tous ces indicateurs masculins sont confrontés aux indicateurs habituels et les raisons des écarts entre les deux séries sont évoquées.

2) *L'infécondité* est l'objet principal de deux communications portant toutes deux sur l'Allemagne, pays emblématique de la forte augmentation de l'infécondité volontaire. Il s'agit des textes d'**Anne SALLES** (Université Paris Sorbonne) s'intitulant « Quelles leçons tirer de l'infécondité en Allemagne ? », et de **Cédric DUCHENE-LACROIX** (Institut de sociologie de Bâle), « La fécondité en Allemagne et les *Akademikerinnen* (femmes très diplômées) sans enfant : indicateurs démographiques, pratiques sociales et controverses politiques ». S'appuyant tous deux sur une nouvelle source permettant de mesurer précisément l'infécondité (lors du micro-recensement effectué en 2008, on a pour la première fois demandé directement aux femmes le nombre d'enfants qu'elles avaient mis au monde), ces travaux permettent de confirmer l'augmentation de l'infécondité en Allemagne tout en montrant que l'ampleur du phénomène a été exagérée, en particulier chez les

« *Akademikerinnen* ». Ils soulignent le rôle clé du niveau de l'infécondité sur celui de la fécondité en général, ainsi que les différences entre anciens et nouveaux *länder*, et selon le niveau d'étude des femmes. Ils montrent l'importance primordiale du mariage et de la vie en couple, de l'activité économique des femmes, de la politique familiale et des infrastructures de garde des enfants.

3) *La fécondité des jeunes et des adolescentes* a fait l'objet de deux communications. **Didier BRETON** (Université de Strasbourg), dans un texte intitulé « La fécondité avant 25 ans ne baisse plus en France depuis 15 ans », cherche à comprendre les raisons de cet arrêt en s'intéressant au rôle de la scolarisation des jeunes. Il souligne la corrélation étroite entre l'évolution des taux de scolarisation avant 25 ans et celle de la fécondité aux mêmes âges, ainsi que la corrélation géographique, au niveau départemental, entre la fécondité des jeunes et leur taux de scolarisation. Il met aussi en évidence une liaison étroite entre la composition socio-économique des zones territoriales de France métropolitaine (les « pseudo-cantons »<sup>1</sup>) et la proportion de femmes âgées de 24 ans résidant dans ces zones qui sont déjà mères d'un ou deux enfants. **Christine CATTEAU** (Agence de santé, océan Indien) s'intéresse à « La fécondité précoce à La Réunion ». Constatant que la fécondité des jeunes femmes âgées de moins de 25 ans est nettement plus élevée qu'en métropole et dans les autres départements d'outre-mer, elle en recherche les causes dans « la culture, les transmissions culturelles [...], les représentations de la vie et de la fécondité », à partir d'entretiens issus d'une enquête qualitative effectuée à La Réunion.

4) *La fécondité différentielle* était le thème principal de deux communications. Les différences de fécondité selon le *niveau d'instruction*, déjà abordées par les deux communications portant sur l'Allemagne, sont au centre du texte proposé par **Emma DAVIE** (Insee) : « La fécondité des femmes selon le niveau de diplôme en France métropolitaine ». Exploitant les différentes vagues des enquêtes de recensement effectuées en France depuis 2004, la méthode des enfants déclarés au foyer permet de calculer différents indicateurs de fécondité annuelle (indicateur conjoncturel, âge moyen à la maternité, au premier et au deuxième enfant, intervalle moyen entre premier et deuxième enfant), et de les décliner selon le diplôme déclaré par les femmes. La méthode met en évidence des différentiels importants entre les femmes sans diplôme et celles qui sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. En revanche, elle se révèle peu adaptée à l'étude des différences selon la profession exercée, car les femmes exerçant des métiers peu qualifiés se déclarent plus souvent inactives après la naissance de leur enfant. Les *différences géographiques* de fécondité, déjà abordées dans la communication de Didier BRETON, sont au cœur de la présentation de **Rafaël COSTA, Thierry EGGERICKX, Ester RIZZI et Jean-Paul SANDERSON** (UCL-Louvain-la-Neuve, Belgique) : « Analyse spatiale et temporelle de la fécondité en Belgique : une approche communale ». Utilisant les données extraites du Registre national belge pour les années 1991-2006, ils calculent différents indicateurs de fécondité pour chacune des 589 communes du pays, ce qui leur permet de dresser une cartographie des différences d'intensité et de calendrier et de leur évolution à l'échelle communale, pour ensuite proposer une typologie

---

<sup>1</sup> « À la différence du canton, le "Canton-ou-ville" (ou pseudo-canton) est un regroupement d'une ou plusieurs communes entières » (Insee).

communale de la fécondité en Belgique. Ils montrent ainsi que, « au-delà de l'apparente homogénéisation des comportements de fécondité, [...] subsiste, voire se développe, une certaine diversité spatiale. »

5) S'apparentant au thème précédent, l'analyse de *la fécondité des immigrés et de leurs descendants* était le sujet de la communication de **Jean-Louis RALLU** (Ined) : « Fécondité et origine du conjoint des migrants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> générations ». Utilisant les données de l'enquête EHF de 1999 et définissant la deuxième génération comme « les personnes nées en France d'au moins un parent né à l'étranger et ayant reçu la langue de ses parents », l'auteur étudie, pour les principaux pays d'origine, l'évolution annuelle de la fécondité des immigrants par pays d'origine depuis les années 1970, puis la descendance atteinte par les femmes et hommes vivant en couple en 1999, selon leur pays d'origine (immigrants) ou celui de leur(s) parent(s) (« deuxième génération ») et de leur conjoint. Pour cette deuxième génération, l'origine du conjoint apparaît déterminante, les femmes (et, dans une moindre mesure, les hommes) nées en France dont le conjoint est né dans le pays d'origine de leur parent ayant une fécondité plus forte que celles dont le conjoint est né en France ou à l'étranger dans un autre pays, en particulier pour les femmes originaires du Maroc.

6) Enfin, une communication traitait de *la saisonnalité de la fécondité* : **Arnaud REGNIER-LOILIER** (Ined), dans son texte intitulé « Évolution de la répartition des naissances dans l'année en France », présente les principales transformations du mouvement saisonnier des naissances depuis les années 1970 (écrasement de la distribution, disparition du pic du mois de mai, apparition d'un maximum à la fin du mois de septembre). Il propose quelques pistes d'explication, et montre que le mouvement saisonnier peut être perturbé par des épisodes de canicule.

Par la diversité des thèmes traités, de la couverture géographique (France métropolitaine, La Réunion, Allemagne, Belgique, Afrique subsaharienne), des sources utilisées (recensements, registres, état civil, enquêtes quantitatives, enquêtes qualitatives) et des méthodes de traitement des données, les communications présentées au cours de cette séance ont répondu pleinement aux attentes de l'organisatrice. Son seul regret est de constater que deux thématiques, pourtant d'actualité, n'ont pas été traitées dans la séance : la fécondité tardive et l'effet de la médicalisation (et en particulier la procréation médicalement assistée) sur la fécondité.